

**Présents** : Tous les membres en exercice, sauf :

**Excusé(s)** : Catherine DURY, Pascal GAROFALO, Hélène GUYON, Hulya KAPTAN (pouvoir à Jean-Pierre Brocard), Dominique LACROIX, René MARGUET, Elise MICHAUD, Denis MOREL, Isabelle TISSOT

**Secrétaire de séance** : Catherine SCHAEFFER

### L'ORDRE DU JOUR

1. Maison de Retraite
  - a. Validation du prestataire pour la « fourniture de repas »
  - b. Validation ARS : reprise résultats antérieurs pour le Soins
  - c. Régularisation vente parcelle parking de la Résidence du Moulin à la Mairie de Moirans en Montagne
2. Maison de santé Jura Sud
  - a. Décision Modificative
  - b. Renouvellement ligne de trésorerie
3. Maison des Séniors
  - a. Choix retenu de l'architecte
4. Communications et questions diverses

Jean-Pierre BROCARD présente les excuses du Président Pascal GAROFALO, de Catherine DURY, d'Hélène GUYON, de Hulya KAPTAN (qui lui donne pouvoir), de Dominique LACROIX, de René MARGUET, d'Elise MICHAUD, de Denis MOREL et d'Isabelle TISSOT.

Il souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'Administration et présente l'ordre du jour de ce conseil d'administration.

Maryse CHAVANT procède à l'appel. Le quorum étant atteint, le Vice-Président propose de débiter la séance.

Il propose à Catherine SCHAEFFER d'être secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

Il demande à ses collègues s'ils ont des remarques à formuler sur le compte-rendu du 04 avril 2018. Aucune remarques n'étant formulées, le compte-rendu est validé à l'unanimité.

#### **1. Maison de Retraite**

- a. Validation du prestataire pour la « fourniture de repas »

Jean-Pierre BROCARD indique que la Commission d'appel d'offre s'est réunie aujourd'hui à 16h30. Quatre prestataires ont répondu à l'appel d'offres : 1001 Repas, R2C Groupe Casino, Sud Est Restauration, et API.

La commission ne pouvait pas évaluer les propositions de prix car elles n'étaient pas comparables du fait de la présentation de 2 fournisseurs n'incluant pas les charges fixes dans les repas.

Le coût de chaque repas ne pouvant pas de ce fait, s'établir et être comparable entre les quatre soumissionnaires. Le marché a donc été déclaré infructueux.

Nous devons donc demander à la société de restauration R2C un avenant afin de prolonger le contrat jusqu'au 01/01/2019 inclus.

b. Validation ARS : reprise résultats antérieurs pour le Soins

Pour information, la reprise de l'excédent de l'année 2016 pour la section Soins est de 24 881.30 €. L'ARS affecte ce résultat en réserve de compensation des déficits pour 14 000 € et affecte 10 881.30 € en réduction des charges sur l'année 2018.

Jean-Pierre BROCARD propose de valider les propositions de l'ARS.

c. Régularisation vente parcelle parking de la Résidence du Moulin à la Mairie de Moirans en Montagne

Jean-Pierre BROCARD propose de délibérer sur la rétrocession du parking de la Maison de retraite à la Mairie de Moirans en Montagne pour l'euro symbolique afin que la commune de Moirans en Montagne continue d'assurer le déneigement de ce parking.

Le conseil d'administration valide à l'unanimité la rétrocession du parking à la Mairie de Moirans en Montagne pour l'euro symbolique.

## 2. Maison de santé Jura Sud

a. Décision Modificative

A la demande du Trésorier, Mr GUILLEREY, le Vice-Président propose de prendre une Décision Modificative pour la régularisation du résultat de fonctionnement 2017 sur le Budget prévisionnel 2018 : il a été inscrit 15 300.76 € alors que le résultat est de 23 808.38 €. Il faut donc faire une écriture comptable de 8 507.64 € pour l'équilibre.

Le conseil d'administration valide à l'unanimité cette Décision Modificative.

b. Renouvellement ligne de trésorerie

Après consultation, le Vice-Président propose de renouveler pour l'année 2018/2019 la ligne de trésorerie pour la Maison de Santé auprès de la Caisse d'Épargne aux mêmes conditions pour un montant de 625 000 Euros. Pour mémoire, sur l'année 2017/2018, nous avons utilisé 460 000 Euros.

Le déficit important de la Maison de Santé qui est le fruit de l'histoire, nous oblige à avoir une ligne de trésorerie. Jean-Pierre BROCARD rappelle les engagements pris lors du dernier Conseil d'Administration, à savoir que le CIAS devra faire un emprunt qui sera couvert par un fonds de concours de la Communauté de Communes.

Le conseil d'administration valide à l'unanimité le renouvellement de la ligne de trésorerie pour 625 000 Euros auprès de la Caisse d'Épargne.

## 3. Maison des Séniors

a. Choix retenu de l'architecte

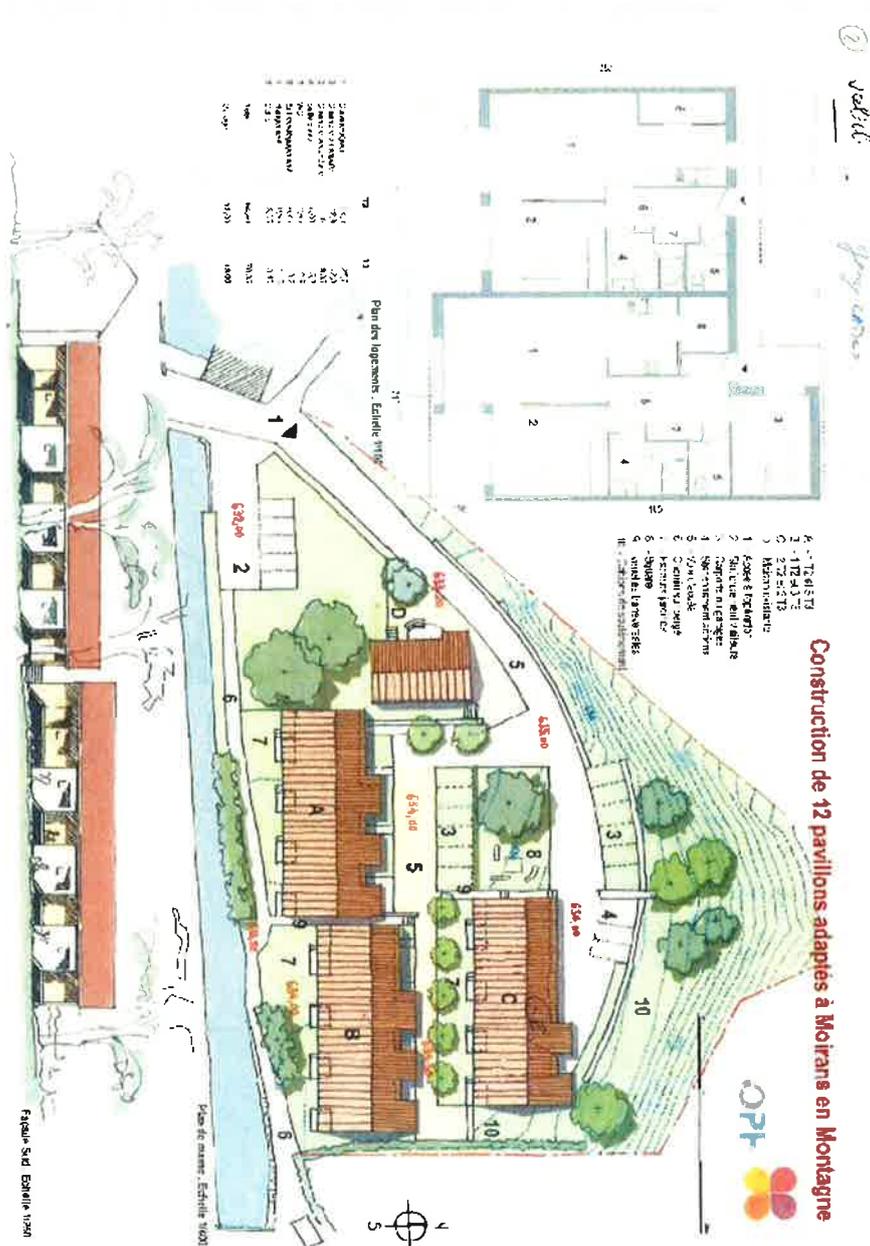
Les membres de la commission de travail pour le projet de la Maison de Séniors : Marie-Christine LACROIX, Elise MICHAUD, Catherine SCHAEFFER et Jean-Pierre BROCARD ont participé à l'audition des quatre architectes. Le choix s'est porté à l'unanimité sur le cabinet Georges LADOY de Lons le Saunier.

Le projet retenu est celui qui propose :

- 4 T2 de 54.50 m<sup>2</sup> avec un loyer moyen de 300 €
- 8 T3 de 70 m<sup>2</sup> avec un loyer moyen de 400 €
- Chaque logement dispose d'une terrasse ouverte sur l'extérieur.
- Une promenade le long du Murgin est envisagée.
- Le parking pour les 12 voitures (autant de voitures que de logements)

Ci-joint l'esquisse du projet.

La maison « Bois » devrait être mise en vente. Elle a été estimée entre 70 000 et 75 000 € avec un peu de terrain autour de la maison. L'idéal serait que le futur propriétaire fasse des gîtes avec une salle commune qui pourrait profiter ponctuellement aux séniers.



#### 4. Communications et questions diverses

Pour information, des Ateliers BONS-JOURS à destination des Séniors vont se mettre en place à l'automne. La CARSAT et la MSA ont confié la gestion de ces ateliers à l'ADMR. Deux ateliers seront proposés : L'Equilibre, où en êtes-vous ? (2 séances de 1h) et la Vitalité (6 séances de 2h30). Le coût est de 20 € par personne et par atelier.

Jean-Pierre BROCARD demande aux membres de relayer cette information.

Maryse CHAVANT exprime la difficulté de fonctionnement de l'accueil de jour. Elle rappelle que nous avons 7 places en accueil de jour mais que malheureusement nous sommes bien en-deçà de ce nombre d'accueil journalier. Elle demande également aux membres du CIAS de communiquer sur l'existence de ce service « Accueil de jour » de la résidence. Des affiches sont à disposition pour diffusion dans les communes.

La séance est levée à 19h30.

Le Président,

Les Membres du CIAS

A large, stylized blue ink signature, likely belonging to the President of the CIAS.A collection of several blue ink signatures, some with names written next to them, representing the members of the CIAS. The names 'Arnaud', 'Maryse', and 'Brocard' are visible.